



MAISONS-LAFFITTE

ALLOCUTION
de Jacques MYARD
Membre Honoraire du Parlement
Maire de Maisons-Laffitte
Président du Cercle Nation et République

INAUGURATION
RÉSIDENCE du Colonel Arnaud Beltrame rue de Solférino
MERCREDI 2 FÉVRIER 2022

- . M. Le Préfet de la République
- . Mme la Vice-présidente du Conseil régional
- . M. le Colonel du 1er régiment d'Infanterie de la Garde républicaine, Frédéric Poulain
- . M. le Colonel de la Gendarmerie des Yvelines, Sylvain Tortellier
- . Mesdames les conseillères régionales, Sylvie Piganeau et Huguette Fouché
- . Mes chers collègues du Conseil municipal et les agents de la Direction générale
- . M. l'architecte Philippe Jard
- . M. le Président des Artisans bâtisseurs Christophe Réau
- . M. l'administrateur de la SAEM, Jacques Barreau
- . M. le directeur de la SAEM, ancien et présent, M. Thuillier et M. Vegas,
- . Mesdames les personnels de la SAEM

Nous venons de dévoiler la plaque de cet immeuble dédié au Colonel Arnaud Beltrame.
Cet immeuble a une double identité.

C'est d'abord un immeuble de 53 logements sociaux du F2 au F5.

13 F2, 24 F3, 15 F4, 1 F5

16 PLAI, soit 30 %,

26 PLUS, soit 50 %,

11 PLS, soit 20 % du total des logements sociaux.

Toutefois avant d'en arriver là, à ce produit fini, M. le Préfet, il convient d'être déterminé, voire obstiné.

La détermination c'est la politique de votre serviteur.

Mais cette détermination est d'autant plus crédible qu'elle est soutenue par l'EPFIF dont je tiens à saluer le directeur Thomas Lurçon représenté ici par Elodie Ledu.

Je souhaite insister sur l'efficacité de l'EPFIF placé sous la tutelle de la Région ; cet établissement est intervenu dès décembre 2015 puis en février 2016, en mai 2016, à nouveau en mai 2016 pour porter au total un foncier de 2,730 millions.

Merci à l'EPFIF.

- . 14 octobre 2016, lancement de l'appel d'offres par la SAEM pour le choix du Maître d'œuvre
- . janvier 2017 : ouverture des plis, choix de trois candidats

- . mai 2017, le Cabinet Jard et associés remporte le concours d'architecte
- . septembre 2017 : déménagement de la Police Municipale vers la place du marché
- . 21 décembre 2017 : dépôt du permis de construire
- . 15 juin 2018 : délivrance du permis de construire, je remercie le service municipal de l'urbanisme et Serge Godaert, maire adjoint.
- . 30 novembre 2018, cessions de l'ensemble des parcelles acquises par l'EPFIF à la SAEM et d'une parcelle ville à la SAEM
- . 20 mai 2019, ouverture du chantier
- . 23 janvier 2020, pose de la 1ère pierre

Malgré le Covid et autres péripéties de chantier, nous obtenons la livraison du bâtiment en janvier 2022 pour une mise en location effective dès demain, soit le 3 février.

Tout cela est fort bien, mais n'oublions pas le nerf de la guerre, le financement.

La résidence Beltrame, c'est 13 millions d'euros, la construction la plus onéreuse de la SAEM de la ville. Allons un peu dans le détail afin de rendre à César ce qui lui appartient.

L'Etat, M. le Préfet, a accordé 420 000 euros, peut mieux faire...

La Région, 240 417 euros, devrait faire mieux.

La SNCF, 108 000 euros, a consenti un effort en passant de 72 000 euros pour 4 logements à 108 000 euros pour 5 logements.

L'ALPAF, qui loge le personnel des administrations financières, a retenu 3 logements avec une subvention de 150 000 euros, ce n'est pas mal.

La SAEM a mobilisé 1 042 950 euros de fonds propres, souscrit un emprunt de 8 millions d'euros auprès de la Banque des territoires, garanti par la Ville et pour couronner le tout, c'est la Principauté Libre, Souveraine et Sérénissime de Maisons-Laffitte qui a versé une subvention de surcharge foncière de 2 590 681 euros.

Voilà pourquoi, M. le Préfet, j'ai le projet de mettre en place des droits aux frontières pour les non-résidents qui voudraient accéder à cette divine principauté dont je suis le garant de l'indépendance. Affaire à suivre !

Cela m'amène plus sérieusement à dénoncer fermement les lois SRU, Duflot et Elan.

Ce matin, j'entendais sur Radio Pravda un débat surréaliste entre une ministre championne du béton et le successeur de l'Abbé Pierre.

Que les choses soient claires, la ville de Maisons-Laffitte a construit des logements sociaux avant même la loi Gaysot.

J'ai toujours estimé qu'une ville est un tout avec des ménages riches et d'autres moins riches, des logements bourgeois et des logements sociaux.

Cela étant, bétonner à outrance en Région parisienne, alors qu'il existe des centaines de milliers de logements vacants en province dont des dizaines de milliers de logements sociaux, est tout simplement une ineptie.

Où est l'aménagement du territoire ?

Aider les entreprises à s'installer là où il y a des logements, serait bien plus efficace que de bétonner la Région Ile-de-France où l'on ne va plus pouvoir circuler.

M. le Préfet, je sais que vous m'avez entendu, inutile de tenter de me répondre, en toute amitié.

Mais au-delà de ces aspects urbains et sociaux dont il fallait rappeler les éléments, cet immeuble a une autre identité, qui s'incarne sans doute dans ces pierres, mais qui rejoint « l'émotion sacrée » de la patrie et l'engagement à la servir.

Arnaud Beltrame a été lâchement assassiné à Trèbes le 23 mars 2018 par un terroriste alors qu'il prit la place d'une otage retenue par ce djihadiste.

Dans sa lettre à sa mère et à sa sœur, le 15 juin 1940, **Jean Moulin** écrit ces mots simples mais ô combien forts : « Je ne savais pas que c'était si simple de faire son devoir quand on est en danger ».

Pierre Brossolette, le 18 juin 1943, à l'Albert Hall à Londres dans son hommage aux morts de la France combattante, déclare :

« De tous les morts dont la chaîne innombrable constitue notre trésor de gloire, ceux-là plus qu'aucun autre, incarneront dans sa pure gratuité l'esprit de sacrifice ».

Par son sacrifice, Arnaud Beltrame a rejoint cette chaîne innombrable et glorieuse des Français libres, des résistants, qui ont tout donné à la Patrie.

« La Patrie est un principe spirituel » nous dit **Renan**, un acte de foi.

Arnaud Beltrame était croyant, chrétien, un homme de foi, engagé, fort de principes républicains, de droiture.

Il a marché la tête haute vers son destin, il s'est sacrifié pour sauver des innocents.

Il a scellé, par sa mort terrible, le pacte de son âme, de sa foi en Dieu.

Nous garderons toujours vivant, en mémoire, le capitaine du 1er régiment d'infanterie de la Garde qui, de 2006 à 2010, a su par son charme, sa disponibilité, son talent, sa joie de vivre conquérir le cœur des Mansonnais.

Il vivra toujours en exemple pour la jeunesse française qui doute parfois et cherche le sens de la vie, de sa vie.

Vive le Colonel Beltrame,
Vive la République,
Vive la France !